

TCF IRN : Test de Connaissances en Français - Intégration, Résidence et Nationalité

Vous souhaitez faire une demande de nationalité française (niveau B1) ou une demande de carte de résident de 10 ans (niveau A2)? Choisissez le TEF IRN!

HESIO CONSEIL est habilité par France Education International pour vous faire passer tous types de TCF d'une validité de deux ans:

Durée: 3.00 heures (0.50 jours)

Profils des stagiaires

- Personnes souhaitant demander la carte de résident ou la nationalité française

Prérequis

- Aucun

Accessibilité et délais d'accès

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite
2 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction + taux de réussite

Objectifs pédagogiques

- Obtenir le niveau A2 pour la carte de résident
- Obtenir le niveau B1 pour la demande de nationalité

Contenu de la formation

- Certification TCF IRN
 - **Compréhension Ecrite** (épreuve collective sur ordinateur ou sur feuille) : Cette épreuve est constituée de questions à choix multiples (QCM). Pour chaque question, il y a 4 choix de réponse (A, B, C, D) mais une seule réponse est exacte. Les épreuves se présentent selon un principe de difficulté progressive.
 - **Compréhension Orale** (épreuve collective sur ordinateur ou sur feuille) : Cette épreuve est constituée de questions à choix multiples (QCM). Pour chaque question, il y a 4 choix de réponse (A, B, C, D) mais une seule réponse est exacte. Les épreuves se présentent selon un principe de difficulté progressive. **ATTENTION : Chaque enregistrement n'est diffusé qu'une seule fois. La question est posée après l'écoute du document sonore.**
 - **Expression Ecrite** (épreuve collective sur ordinateur ou sur feuille) : Cette épreuve teste les capacités à s'exprimer en français à l'écrit et est composée de 3 tâches :
 - **Tâche 1** : décrire une personne, un groupe de personne, un lieu, un objet à quelqu'un dans un message court en réaction à une question posée par un ou des interlocuteurs dans un message court. Nombre de mots attendu : minimum 30 mots/maximum 60 mots.
 - **Tâche 2** : rédiger un récit d'activités quotidiennes à l'intention d'un ou plusieurs destinataires pour faire un compte rendu d'expérience ou un récit. Nombre de mots attendu : minimum 40 mots/maximum 90 mots
 - **Tâche 3** : donner son opinion au sujet d'un lieu, d'un objet, d'une personne / groupe de personnes à une ou plusieurs personnes. Nombre de mots attendu : minimum 40 mots/maximum 90 mots.

- **Expression Orale** (épreuve individuelle avec examinateur): Cette épreuve teste les capacités à s'exprimer en français à l'oral et est composée de 3 tâches :
 - **Tâche 1** – Entretien dirigé sans préparation (3 minutes) : le candidat doit faire la preuve de sa capacité à échanger avec une personne qu'il ne connaît pas (l'examineur).
 - **Tâche 2** – Exercice en interaction sans préparation (3 minutes 30) : le candidat doit faire la preuve de sa capacité à obtenir des informations dans une situation de la vie quotidienne courante. Le statut de l'interlocuteur et du candidat sont précisés dans la consigne.
 - **Tâche 3** – Expression d'un point de vue sans préparation (3 minutes 30) : le candidat fait preuve de sa capacité à parler de manière spontanée, continue et convaincante en

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Notre équipe pédagogique est composée de formateurs qui possèdent une expérience avérée ou un diplôme (Licence ou Master) dans : L'enseignement de Français Langue Etrangère (FLE) et plus particulièrement des domaines spécifiques : Français Langue d'Intégration (FLI), Français sur Objectif Spécifique (FOS), Français sur Objectif Universitaire (FOU) et Français Langue Professionnelle (FLP).

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- 1 ordinateur par candidat pour les épreuves sur ordinateur.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Emargement numérique
- Certification envoyée par Email

Prix : 160.00€